



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 28 Février 2018

COMPTE-RENDU Réunion du conseil municipal du 23 Février 2018

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle - DAUVERGNE Pascale – JAILLET Florine – MARQUIS-FEVRE Pascale – POUX Patricia
MM. LEHRE Jean-Marc – LOUCHE Michel - BOURCET Olivier – DELONG Franck - GALLION Frédéric - ROUGET Vincent – ANDRE Daniel - BOILLET Stéphane - VION Pierre
Absents excusés : Marie-Line PRABEL (a donné pouvoir à M.LEHRE) – Isabelle VACHERON (a donné pouvoir à M.LOUCHE) – Nathalie SERGENT (a donné pouvoir à Mme LACROIX-MFOUARA) – Stéphane MORIE (a donné pouvoir à M.BOURCET)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 Janvier 2018 : approuvé à l'unanimité

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

Contentieux M.Jean-Louis DOUHARD : Maitre LE MEIGNEN de Mâcon a été contacté pour défendre les intérêts de la commune, accord à l'unanimité du conseil municipal.

FINANCES

Budget Assainissement : décisions budgétaires – Rapporteurs : M.LEHRE- Mme LACROIX-MFOUARA

Mme LACROIX-MFOUARA, adjointe déléguée à l'assainissement, présente le compte administratif 2017 du budget assainissement ainsi que les propositions de crédits pour 2018. Sont également présentées les décisions financières à prendre dans le cadre du vote du budget.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte administratif 2017 dont les résultats s'établissent comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		316 598,21	28 217,47			
Opérations de l'exercice 2017	182 456,81	226 774,23	29 646,64	79 041,16		
TOTAUX	182 456,81	543 372,44	57 864,11	79 041,16		
Résultats de clôture		360 915,63		21 177,05		382 092,68

- Décide que le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 soit affecté en recettes d'investissement pour 360 915.63 €.

- Approuve le compte de gestion 2017 du Trésorier qui est conforme au Compte Administratif
- Adopte le Budget Primitif 2018 qui est présenté en équilibre soit 216 129.40 € pour la section de fonctionnement et 757 629.40 € pour la section d'investissement

Dans la cadre du vote du budget assainissement, les participations entre budgets sont approuvées à l'unanimité.

RASED : financement pour l'année 2018 – Rapporteur : M.LEHRE

Après redécoupage des circonscriptions de l'Education Nationale, le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de notre secteur n'est plus rattaché à St Germain du Plain. La psychologue référente a sollicité la commune de Cuisery pour devenir commune référente.

Cela sous-entend pour 2018, en financement, de prévoir l'achat (en investissement), d'un logiciel WIPPSI IV d'évaluation des enfants de 2 à 7 ans, pour un montant de 1528.80 € et de prévoir un budget de fonctionnement sur l'année scolaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition avec remboursement à la commune de Cuisery par les collectivités des charges avancées.

Médiathèque : participation des communes associées – Rapporteur : M.LEHRE

Au vu des activités et du temps consacré, la participation annuelle des communes associées pourraient être portées à 100 € : accord à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

Point sur les décisions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) – Rapporteur : M.LEHRE

Suite aux premières réunions de la CLECT, M.le Maire informe le conseil municipal des décisions prises sur le transfert de la fiscalité professionnelle et le montant d'attribution de compensation définie pour la commune. M.le Maire rappelle que la commune de Cuisery apporte les fonds les plus importants en matière de fiscalité professionnelle sur le territoire intercommunal. Le Conseil Municipal approuve, par 18 voix pour et 1 voix contre, le rapport de la CLECT.

Sivom du Louhannais : modification des statuts. Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Le Sivom du Louhannais doit procéder à une modification de ses statuts incluant :

- La prise de la compétence assainissement par la communauté de communes « Bresse Louhannaise Intercom »
- L'enregistrement du changement d'intercommunalité de la commune de Sainte-Croix

Cette modification est actée à l'unanimité.

AMENAGEMENTS

Projet d'un système de vidéoprotection sur la commune – Rapporteur : M.LEHRE

Le Conseil Municipal avait validé la mise en place d'un système de vidéoprotection au complexe sportif et les crédits concernés sont reportés sur le budget 2018.

Suite à divers échanges avec les services de Gendarmerie, il est soumis au débat du Conseil Municipal la mise en place également d'un système de vidéoprotection à proximité de la mairie. La mise en place d'un système de vidéoprotection est soutenue par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). Ces systèmes sont installés dans le but de protéger les biens et installations, réguler le trafic routier ou encore assurer la sécurité des personnes. Ils sont devenus un appui pour les services de sécurité pour aider à la résolution d'affaires sur le territoire d'une commune ou survenue sur une autre commune (passage de véhicules).

Monsieur le Maire précise la législation en vigueur sur la gestion et l'accès aux images. Après échanges avec les conseillers municipaux, il est proposé, par 17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, un projet en deux tranches :

Tranche 1 : Site du complexe sportif (2 caméras) – Site Place d'Armes (2 caméras) – Site Champ de Foire (1 caméra)

Tranche 2 optionnelle : Carrefour de la Poste (Route de Tournus / route de Simandre / route de Pont de Vaux) – Accès Camping

La suite de la procédure prévoit un audit officiel des services de gendarmerie pour la validation des emplacements et transmission de notre dossier pour autorisation à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire.

URBANISME

Acquisition de terrain au Département de Saône-et-Loire– Rapporteur : M.LEHRE

Le Département de Saône-et-Loire propose à la commune la vente d'une parcelle de terrain en contrebas du Centre Eden. Le Département est vendeur car la parcelle ne présente pas d'intérêt pour lui. Cette parcelle pourrait avoir un intérêt communal pour améliorer le stationnement et le prix annoncé est d'el'ordre de 1000 €. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

COMMUNICATION

Refonte du site internet – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

La commune a lancé un appel à candidatures pour la refonte du site internet. La commission Communication se réunit le 22 Février pour étudier les offres. Béatrice LACROIX-MFOUARA fait un compte-rendu au conseil municipal avec un choix de la commission qui s'est porté sur la société LOL GIRE de Chalon-sur-Saône.

PERSONNEL

Régime indemnitaire agents de police municipale – Rapporteur : M.LEHRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de porter l'indemnité spéciale de fonction de notre agent de police municipale à 20%.

Questions et informations diverses

Demande du moto-club : M.le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Moto Club des Sables de pouvoir disposer d'une partie d'une parcelle communale Route de Tournus. Cette mise à disposition permettrait la création d'une piste d'initiation pour les enfants. Accord du Conseil Municipal par 14 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions. L'utilisation de motos électriques est demandée en priorité pour cette piste d'initiation.

Projet d'animation « Partir en livre » : M.le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt du dossier de la commune pour participer à cet évènement national la seconde quinzaine de Juillet 2018.

Projet de nouveau casernement de gendarmerie : M.le Maire informe du courrier du Colonel MATTHEOS qui confirme le projet de nouvelle gendarmerie sur la commune. Des discussions sont engagées dans le même temps avec l'OPAC.

La commune a obtenu le label Village Internet avec 3 @.

LE MAIRE
Jean-Marc LEHRE

